



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 29 avril 2010 — N° 111

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Drainville (Marie-Victorin) fait une déclaration concernant la liberté d'expression.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant le soutien aux démarches de la Coopérative des services à domicile d'Autray.

M. Lessard (Frontenac) fait une déclaration concernant les gagnants du 18^e Tournoi jeunes démocrates du Cégep de Thetford Mines.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant la Coopérative étudiante Le Boisselier de l'école secondaire d'Oka.

29 avril 2010

À 9 h 52, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 08.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Bonnardel (Shefford) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 393 Loi modifiant la Loi sur l'administration publique afin d'obliger les ministères et organismes à publier un rapport mensuel de leurs dépenses

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 393.

Dépôts de pétitions

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 109 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'une agence québécoise de lutte contre le cancer.

(Dépôt n° 1242-20100429)

29 avril 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le remplacement des voitures du métro de Montréal sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 2 478 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Simard (Richelieu);
(Dépôt n° 1243-20100429)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 4 718 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Morin (Montmagny-L'Islet).
(Dépôt n° 1244-20100429)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Trottier (Roberval) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 586 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le projet d'un réseau ferroviaire reliant plusieurs régions du Québec, le TransQuébec Express.

(Dépôt n° 1245-20100429)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Aussant (Nicolet-Yamaska) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires, à deux reprises.

À la demande de M. le président, M. Charest, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, conjointement avec Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 40^e anniversaire de l'élection du premier gouvernement de Robert Bourassa à qui l'on reconnaît son immense contribution à l'édification d'un Québec moderne.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec Mme Boulet, ministre des Transports, M. Grondin (Beauce-Nord), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec que toute étude ou tout projet d'investissement dans un train rapide ou un TGV au Québec inclue le corridor Québec-Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Hamad, ministre du Travail, conjointement avec M. Rebello (La Prairie), M. Grondin (Beauce-Nord), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

29 avril 2010

QUE l'Assemblée nationale souligne la Fête internationale des travailleurs et travailleuses qui se tient le 1^{er} mai et profite de l'occasion pour rendre hommage à tous les Québécois qui, par leur travail et leur engagement social, contribuent à construire un Québec plus prospère et plus juste.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de compléter l'étude des programmes 1, 2 et 3 des crédits budgétaires du ministère de la Sécurité publique; également afin de procéder à l'étude du volet « Accès à l'information » du programme 6 des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du ministère des Transports;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder et de compléter l'étude du volet « Énergie » des crédits budgétaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune; également afin de procéder à l'étude du programme 2 des crédits budgétaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder et de compléter l'étude du programme 1 des crédits budgétaires du ministère du Travail; également afin d'entreprendre l'étude des programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles;

29 avril 2010

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude du programme 5 des crédits budgétaires du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; également afin de procéder à l'étude du programme 4 des crédits budgétaires du ministère de l'Emploi, et de la Solidarité sociale;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude des programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine; également afin de compléter l'étude du programme 4 des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude des programmes 1, 2, 3 et 4 des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude du programme 6 des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude des programmes 1, 2 et 3 des crédits budgétaires du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement :

- la Commission des finances publiques, afin de procéder et de compléter l'étude du programme 1 des crédits budgétaires du ministère des Services gouvernementaux; également afin d'entreprendre l'étude des programmes 1, 2 et 3 des crédits budgétaires du ministère des Finances;

À 11 h 50, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 4 mai 2010, à 13 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

1252